

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 10

Rubrik: Revue de presse franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE PRESSE FRANCO-SUISSE

Les événements économiques suisses vus par la presse française

Le Temps

du 10 novembre a publié une lettre de Suisse signée par M. Edouard Chapuisat :

« Un Congrès romand des Corporations », tenu à Monthey (Valais), a voté certaines résolutions destinées à sauvegarder des valeurs en apparence différentes. Constatant que la Confédération entreprend la révision d'articles économiques constitutionnels, le Congrès romand propose que les cantons, au même titre que la Confédération, puissent rendre obligatoire un contrat collectif de travail, ou d'autres accords économiques ou sociaux acceptés par la majorité des parties et conformes à l'intérêt général. »

« ... C'est conforme aux traditions démocratiques de la Suisse, ces traditions qui durent subir, au cours des siècles, bien des modifications et qui sont susceptibles d'en recevoir encore, mais qui encadrent toute la vie politique des Confédérés. »

Au même journal, le 13 décembre, nous trouvons un essai intitulé : « Sur les routes blanches de la Suisse », signé Philippe Amiguet, et dont voici la fin :

« L'enchantement de l'hiver ! C'est bien, en vérité, sur les vieilles routes romantiques et alpestres qu'on le goûte le mieux. Pourquoi ? Parce qu'il y a dans ce pays, qui est le cœur de l'Europe, le point de jonction de trois civilisations, quelque chose de clair, de pur comme un souffle de liberté. »

L'

ÉCONOMISTE EUROPÉEN

du 2 décembre donne cette brève interprétation du vote du compromis financier intervenu en Suisse le 27 novembre :

« ... L'opinion publique réclamant des économies massives dans les dépenses de la Confédération, le Gouvernement fédéral s'est décidé à présenter un compromis financier qui prolonge en quelque sorte la situation actuelle et institue une contribution permanente de crise. »

« Sous la pression des circonstances, pour ne point gêner la réorganisation de la défense nationale, le peuple suisse... a accepté ce compromis financier. »

L'

AGENCE ÉCONOMIQUE & FINANCIÈRE

du 6 décembre commente la démission de M. Meyer, Conseiller Fédéral, de la façon suivante :

« Dans un pays où la stabilité gouvernementale est de règle, la démission inattendue d'un membre du Gouvernement peut faire penser que des événements se préparent et que d'impérieux problèmes se posent. Le départ de M. Meyer, Chef du Département des Finances à Berne, après neuf années de présence au Gouvernement Fédéral, ne saurait être interprété de la sorte. La démission de M. Meyer était prévue pour l'automne et on savait qu'il ne poserait plus sa candidature au renouvellement intégral du Gouvernement suisse qui suivra les élections générales en 1939. »

L'

EPICIER

du 24 novembre donne cette information :

« La Suisse ne compte qu'une seule raffinerie de sucre. Cette entreprise signale que la fabrication suisse du sucre travaille à perte et... elle met en garde contre la construction de nouvelles raffineries... Cette affirmation est consécutive à des études entreprises pour déterminer les possibilités d'augmentation des plantations de betteraves sur le territoire helvétique. »

LES ÉCHOS

du 8 décembre font une suggestion :

« ... Une idée très simple, mais qui nécessiterait sans doute une petite pression sur les trusts de l'essence, c'est l'unification des prix avec la capitale : Paris, Quimper, Périgueux, Strasbourg doivent avoir le même tarif, comme cela se pratique d'ailleurs en Suisse, aussi bien dans les vallées que dans les petits pays de haute altitude. »

Les événements économiques français vus par la presse suisse

La

Neue Zürcher Zeitung

s'intéresse vivement au plan de redressement de M. Paul Reynaud :

Le 14 novembre, elle définit ainsi le programme d'assainissement : « ... Il est important, si l'on tient compte de la variété et de la diversité des mesures prises. Il est aussi hardi, si l'on considère la portée pratique de ses dispositions, notamment en matière de politique fiscale. A la base de tout le plan, il y a l'idée que cet effort est nécessaire pour préserver le pays d'un effondrement financier et économique... Comme il fallait s'y attendre, le programme impose de grands sacrifices à toutes les couches de la société. »

Le 15 du même mois, elle juge ses effets immédiats, notamment dans le domaine monétaire : « ... La collaboration monétaire dans le cadre de l'accord tripartite sort renforcée du programme d'assainissement de M. Paul Reynaud... le Ministre des Finances place son espoir dans une affluence de capitaux émigrés d'origine française et de capitaux étrangers en quête d'investissement. »

Le 20 novembre, elle synthétise heureusement les principes du plan : « ... Il apparaît que le plan Reynaud repose sur trois éléments d'une politique libérale d'assainissement : 1° politique libérale des prix ; 2° politique libérale de crédit avec protection du marché financier et 3° régime libéral du travail. Cette formule libérale d'assainissement produira, comme l'espère M. Paul Reynaud, l'unité morale du peuple... »

Le 2 décembre, elle publie un article sur : « Le budget français pour l'année 1939 » : « ... Le programme d'assainissement de M. Paul Reynaud rétablit dans leurs droits les anciennes méthodes budgétaires... En liaison avec les principes fondamentaux du plan Reynaud, qui considère l'assainissement de la situation budgétaire comme la condition la plus importante de toute réorganisation de la politique du crédit, le budget établit une distinction entre les dépenses ordinaires et les dépenses extraordinaires... Dans l'évaluation des recettes, on ne laissa pas d'être particulièrement prudent. L'augmentation des dépenses budgétaires étant due pour une bonne part à la hausse générale des prix, la révision des propositions de dépenses préparait des difficultés particulières... »

« Ainsi naquit un budget dont l'équilibre comptable ne fut rendu possible qu'en serrant la vis fiscale. »

Le

JOURNAL DE GENEVE

du 13 décembre rend compte d'une conférence faite le 16 novembre à la Faculté des Sciences économiques de l'Université de Genève par M. H. Laufenburger, Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg, sur « l'engrenage et les limites de l'économie dirigée en France ». Nous en extrayons ce passage concernant le contrôle des prix :

« (C'est) par le contrôle des prix que le Gouvernement français a cru, pendant deux ans, réaliser la quadrature du cercle, en haussant les éléments du prix de revient tout en stabilisant les prix de vente. Cette prétention... a fait passer le Gouvernement français de la simple surveillance des prix dans l'engrenage de la direction d'un nombre croissant d'autres rouages économiques. »

Les événements économiques franco-suisse vus par la presse des deux pays

La

Gazette de Lausanne

du 10 novembre publie un compte rendu d'une conférence prononcée la veille par M. André Siegfried devant l'Association des Gradués en Sciences sociales, économiques et commerciales de l'Université de Lausanne sur : « La Révolution des méthodes de la grande production industrielle et sa répercussion sur les problèmes de notre temps » :

« Sujet ardu ? Pas le moins du monde pour M. André Siegfried dont l'esprit clair et le langage châtié sérient les difficultés, dissèquent le problème, en font ressortir les images saisissantes, des traits caractéristiques... »

« ... De longs applaudissements soulignent la fin de ce brillant exposé et prouvent à M. Siegfried que si la Suisse n'est pas encore complètement asservie à la machine comme certains pays neufs, le problème du machinisme n'en est pas moins chez nous d'une brûlante actualité. »

* * *

Dans la presse suisse ont paru plusieurs comptes rendus du « dîner-conférence » organisé par la Chambre de Commerce Suisse en France le 5 décembre à l'Hôtel du Pavillon, à Paris. On se reportera notamment à :

- « La National Zeitung » du 6 décembre ;
- « La Neue Zürcher Zeitung » du 8 décembre ;
- « Les Basler Nachrichten » de la même date.

* * *

La presse des deux pays a commenté le « Dîner suisse » offert aux représentants du tourisme et de la presse le 8 décembre à l'Hôtel Meurice, à Paris, par l'Office National Suisse du Tourisme :

L'Information

du 10 décembre reproduit des passages du discours de M. le Ministre Walter Stucki :

« A défaut de matières premières, nous avons tiré parti des avantages dont la Providence nous avait largement dotés : les beautés de la nature. Le tourisme constitue en effet un élément essentiel de notre vie économique et de notre balance des comptes. Des raisons que vous ne sauriez ignorer »

ont réduit, dans une forte proportion, aussi bien nos recettes touristiques que la possibilité d'occuper notre main-d'œuvre. Si la balance du commerce extérieur de la France est déficitaire à l'égard de l'ensemble des pays, la Suisse laisse à la France un bénéfice essentiel de près d'un milliard de francs... Si vous trouvez, poursuit M. Stucki, que ce pays mérite intérêt et sympathie, faites savoir que les visiteurs en trouveront une image vivante dans le vaste spectacle que présentera, l'année prochaine, l'Exposition Nationale Suisse de Zurich, fruit de l'effort de tout un peuple. »

1^{re} JOURNÉE INDUSTRIELLE

du même jour cite cette définition du sol suisse que M. Emile Vuillermoz donna dans son discours :

« Dieu a créé la terre ; comme le temps devait lui manquer terriblement, certaines contrées ont été bâclées d'un pouce négligent. Pourtant, pour façonner la Suisse, le Maître des choses s'est surpassé, il a ciselé finement les montagnes, les glaciers, les lacs et les arbres... La Suisse, c'est un figuolage de Dieu. »

LE JOUR

de la même date rend compte de cette manifestation sous le titre : « La Suisse reçoit ses amis ».

Le Temps

du 10 décembre encore évoque les fastes du passé :

« Jadis, aux temps où les rois de France recherchaient l'alliance des cantons helvétiques, fournisseurs de ces magnifiques soldats qui ne portaient cuirasse que par devant et dont les derniers se firent tuer sur les marches des Tuileries, le 10 août 1792, les Ambassadeurs de France en Suisse et les représentants des Cantons à Paris rivalisaient de magnificence dans leurs réceptions. Ce sont ces traditions d'hospitalité fastueuse qu'a voulu faire revivre hier soir, en l'Hôtel Meurice, le nouveau Ministre de Suisse à Paris, M. Stucki. »

Les

Basler Nachrichten

du 12 décembre résumant ainsi le discours de M. Stucki :

« Dans son discours, M. le Ministre Stucki rappela aux convives que la Suisse et la France sont liées l'une à l'autre par de puissants intérêts moraux et matériels. Il les engagea à méditer sur le fait que notre pays ne peut surmonter les grandes difficultés qu'il rencontre actuellement que si ses amis l'aident. »

